

Le 20 février 2018

Communiqué de presse

Contact : Dr Nathalie Delphin
06 11 69 16 06
E mail : nathalie.delphin@sfcd.fr
Site Internet : www.sfcd.fr

Soins : avons-nous les mêmes valeurs ?

Le 16 février 2018, la CNAM a enfin posé ses propositions sur la table des négociations de la convention dentaire.

Pour le SFCD, elles sont un déni de la santé des français et un déni du rôle médical des chirurgiens-dentistes.

Rien n'indique une volonté de considérer la situation des soins bucco-dentaires dans leur réalité, au contraire.

Le SFCD déplore que les actes de prévention et les soins conservateurs ne soient toujours pas une priorité pour la CNAM et pour les pouvoirs publics. Ils le sont pourtant pour les patients et pour les chirurgiens-dentistes, dans un objectif de santé publique et d'accès aux soins pour tous.

Pour le SFCD, il ne semble pas honnête de prévoir un RAC zéro sur des actes ne répondant plus au besoin médical des patients (ex : bridge tout métal) ou d'annoncer des revalorisations sur des actes chirurgicaux dont le tarif de départ était particulièrement indécent : 50% de 16.72 ne font jamais que 25 euros pour un acte technique englobant un diagnostic, un geste technique, du matériel permettant la sécurité sanitaire nécessaire, un suivi post opératoire (ex : extraction).

Ce ne sont pas des subventions ou des primes que demandent les chirurgiens-dentistes, mais une politique de santé bucco-dentaire ambitieuse !

Nous ne sommes pas des marchands de tapis !

Nous demandons de pouvoir soigner dans la dignité : celle des soignés comme celle des soignants.

Rien n'est engagé pour sortir de la logique où l'équilibre économique du cabinet repose sur 20% de l'activité.

Devant le dialogue de sourds qui semble s'être instauré entre la CNAM et les syndicats négociateurs, le SFCD s'interroge : Monsieur REVEL, avons-nous les mêmes valeurs ?

Le SFCD invite l'ensemble des chirurgiens-dentistes, qu'ils soient libéraux, salariés ou hospitaliers, à affirmer haut et fort leurs valeurs médicales et à soutenir les syndicats négociateurs dans cette voie.

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire et est aujourd'hui le seul syndicat national féminin de France. Composé de chirurgiens-dentistes de tous modes d'exercice (libéral, salarié, universitaire, dentiste-conseil, collaboration), bénévoles, le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme. Le SFCD est présidé par le Docteur Nathalie Delphin.

